



Mission régionale d'autorité environnementale  
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 31 mai 2018  
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 31 mai 2018 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Judith Raoul-Duval (suppléante), Jean-Paul Le Divenah (président de séance).

Excusé : Christian Barthod et Catherine Mir.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

#### **1 – Approbation du PV de la réunion du 17 mai 2018 :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 17 mai 2018 est approuvé.

#### **2 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah, pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : Authon-la-Plaine (91) ;

Cas par cas zonages d'assainissement : Héricy, Samoreau et Vulaines-sur-Seine (77).

#### **3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 23 décisions de cas par cas prises (dont une décision soumettant à obligation environnementale) depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

#### **4 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU d'Eragny-sur-Oise (95)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU d'Eragny-sur-Oise (95) est adopté.

#### **5 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU dans le cadre de la révision du POS des Bréviaires (78)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU dans le cadre de la révision du POS des Bréviaires (78) est adopté.

#### **6 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant identifier le niveau d'enjeu des autres dossiers, ni savoir anticiper la date limite à laquelle l'avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à son président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 14 juin 2018 :

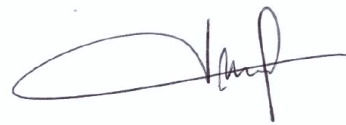
- ZAC de Villeray à Saint-Pierre du Perray (91) : Jean-Jacques Lafitte ;

- Projet Mille arbres à Paris (75) : Judith Raoul-Duval ;
- Construction bâtiment Université Paris Sud à Orsay (91) : Paul Arnould ;
- Entrepôt ICPE à Plessis-Paté (91) : Jean-Paul Le Divenah ;
- Projet ICPE d'extension dans un nouveau bâtiment à Corbeil-Essonnes (91) : Catherine Mir ;
- Parc Napoléon à Marolles-sur-Seine (77) : Paul Arnould.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Fait à La Défense, le 1 juin 2018

Jean-Paul le Divenah, président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Paul le Divenah', written in a cursive style.